



CasaBenito

DÉMARCHES

S'inscrire à la commune : une étape essentielle

« S'inscrire à la commune ou à la mairie est souvent la première étape pour exister administrativement. »

Dans la vraie vie

Tu viens de t'installer en Espagne. Très vite, tu entends un mot que tu ne connais pas : **empadronamiento**. On te dit : « Il faut t'empadronner à la commune. » Qu'est-ce que cela veut dire ? Est-ce vraiment nécessaire ?

Ce qui surprend souvent

- Le mot empadronamiento est totalement inconnu au départ
- L'utilité de cette démarche n'est pas claire immédiatement
- Le fait que cette inscription soit requise dans de nombreuses démarches administratives
- La nécessité de fournir un justificatif de son adresse de résidence

Ce qu'il faut comprendre

L'empadronamiento est l'inscription officielle dans le registre des habitants d'une commune. tu declares que tu vis à une adresse précise. C'est **une base administrative essentielle** pour accéder aux services.

- Permet de connaître la population réelle
- Donne accès aux services publics locaux
- Facilite de nombreuses démarches administratives

□ **L'empadronamiento est la preuve officielle de ta résidence en Espagne.**

Dialogue CasaBenito

BENITO « Tu es déjà empadronado ? »

TOI « Non... je ne sais même pas ce que c'est... »

BENITO « C'est simplement le fait d'être inscrit à la commune ! »

Recommandations CasaBenito

- Se renseigner rapidement à l'ayuntamiento (hôtel de ville)
- Préparer pièce d'identité et justificatif de domicile Vérifier si
- un rendez-vous est nécessaire
- Conserver une copie du certificat — il sera souvent demandé

Expressions utiles

ES

Necesito empadronarme

FR

Je dois m'inscrire à la commune

ES

Estoy empadronado en...

FR

Je suis inscrit à...

ES

Certificado de empadronamiento

FR

Certificat de résidence

ES

Dónde está el ayuntamiento ?

FR

Où est la mairie ?

En bref

L'empadronamiento est l'inscription officielle à la commune. C'est une **démarche essentielle pour vivre et accéder aux services** en Espagne.

Découvre toutes nos fiches pratiques

casabenito.be